

# DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE



## DALF C2 - Lettres et sciences humaines

Niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE SUR
<b>1 Compréhension et production orales</b> Epreuve en trois parties : <ul style="list-style-type: none"><li>• compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes)</li><li>• développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document</li><li>• débat avec le jury.</li></ul> <i>2 domaines au choix du candidat: lettres et sciences humaines, sciences</i>	<i>passation : 0 h 30 préparation : 1 h 00</i>	/50
<b>2 Compréhension et production écrites</b> Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots.	3 h 30	/50

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100

Note minimale requise par épreuve : 10/50

Durée totale des épreuves collectives : 3 h 30

NOTE TOTALE :

/100

CODE CANDIDAT :

<input type="text"/>	-	<input type="text"/>															
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------



Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

1

# Compréhension et production orales

50 points

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 15 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.  
Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Vous aurez alors 1 h 00 pour préparer votre intervention. Cette intervention se fera en 3 parties :

- présentation du contenu du document sonore
- développement personnel à partir de la problématique exposée dans la consigne
- débat avec le jury.

## 1 MONOLOGUE SUIVI : PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Vous devez présenter, en **5 à 10 minutes**, le contenu du document.  
Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

## 2 MONOLOGUE SUIVI : POINT DE VUE ARGUMENTÉ

En tant qu'utilisateur étranger de la langue française, vous participez à une table ronde sur les liens entre langue et identité.

**L'un des invités vient d'affirmer que l'on risquait de perdre son identité en « vivant » dans une langue autre que sa langue maternelle. Vous développez votre opinion sur ce sujet.**

Vous présentez vos idées et exemples en **10 minutes environ**, de manière fluide et élaborée.

## 3 EXERCICE EN INTERACTION : DÉBAT

Dans cette partie, vous êtes invité à défendre, préciser ou nuancer votre point de vue et à faire vous-même progresser le débat en questionnant votre interlocuteur ou en réagissant à ses propos.

**Cette partie n'est pas à préparer.**

2

# Compréhension et production écrite

50 points

## DOSSIER

### QUAND LA LANGUE NE RESTE PAS DANS SA POCHE.

Lisez les documents suivants.

#### DOCUMENT 1

Une langue est, tout ensemble, le support de la pensée – une façon d’ordonner sa représentation du monde – et un instrument de communication qui permet aux gens de s’entendre. Selon son éducation, selon ses goûts, chacun mettra l’accent sur la priorité de l’une ou l’autre de ces fonctions. Peu importe en fait. L’enfant qui crée son premier mot, c’est-à-dire identifie une certaine production vocale et un objet ou une circonstance, réalise tout ensemble une opération intellectuelle et un acte social. Il restera, par la répétition, à rapprocher cette identification de celle que réalise l’entourage de l’enfant et, finalement, la communauté linguistique tout entière. Mais jusqu’où s’étend cette communauté ? D’abord, le mot peut rester, pour l’enfant, teinté par les circonstances particulières de son acquisition, ce qu’on a pu désigner comme ses connotations. Mais l’intégration à la communauté n’en sera guère affectée.

Plus sérieuses sont, en la matière, les divergences entre les membres de la nation, d’une région, d’une province à une autre. Même s’ils s’entendent parfaitement, les Français ne s’accordent pas, par exemple, sur la façon de désigner l’opération qui consiste à mêler la salade : les uns la touillent, d’autres la brassent ou la fatiguent. Dans ce cas, les circonstances sont telles qu’une fois présents le saladier, la verdure en cause et les instruments, une invitation à agir suffit, quelle qu’en soit la forme. Mais ne va-t-on pas, dans bien des situations, se heurter à des divergences d’un bout à l’autre du domaine de la langue ? Dans le cas du français, on pense aux incompréhensions possibles lorsqu’on passe de l’Hexagone aux pays voisins, aux autres continents ou aux îles lointaines. Le recours aux formes parisiennes pourrait sembler s’imposer. Chacun sait que c’est à partir de Paris que s’est diffusé le français. Mais c’est là que nous allons trouver des résistances. C’est là qu’il convient, dans les

termes d’Henriette Walter, de distinguer entre Paris-terroir et Paris-creuset. Toute langue change à tout instant, et non seulement parce que s’y créent sans cesse des formes nouvelles pour des objets nouveaux ou des notions fraîchement dégagées, mais aussi parce que la langue elle-même est un réseau de structures qui se conditionnent les unes aux autres. Pendant longtemps, par exemple, le terroir parisien a maintenu la différence entre le *a* d’avant de *Montmartre* et le *â* d’arrière de *câlîne*, tantôt en repoussant le premier vers l’avant, tantôt en accentuant la profondeur du second. Mais, finalement, dans Paris-creuset, la masse des nouveaux venus ne s’y retrouvait plus, soit parce que, Méridionaux, ils ne connaissaient pas la différence, ou que, fidèles à une tradition, ils opposaient la brève de *patte* à la longue de *pâte*, plutôt que deux timbres nettement distincts. La solution se trouve dans la progressive désaffection pour une des formes en conflit : face à *tache*, *tâche* a reculé, cédant sa place à l’argotique *boulot*, ailleurs que dans les emplois littéraires ou les expressions figées comme (*un travail payé*) à la *tâche*.

Tout ceci devait inciter les linguistes à chercher à localiser les divergences, à déterminer, en France et hors de France, les zones où se maintiennent les formes particulières sur les deux plans des sons et du sens. Doit-on distinguer entre des provinces, ou, plutôt, entre ce que l’on désigne comme des pays ? La tâche est longue et ardue, et Henriette Walter l’avait amorcée dans un ouvrage antérieur. Elle rappelle ici l’existence de ces zones du terroir, comme la Bresse et le Bugey, dont les limites ne se laissent pas cerner comme celles des départements, mais qui peuvent guider le linguiste dans sa recherche des variétés de la langue.

C’est surtout dans son développement à travers les siècles et dans sa diffusion dans ce que nous appelons l’Hexagone et au-delà, qu’il

convient de suivre le français comme se singularisant parmi les parlers issus du latin et s'imposant graduellement comme la langue à tous usages, aussi bien quotidiens que littéraires ou administratifs. Le français apparaît pour la première fois dans les *Serments de Strasbourg*, en 842, distinct du latin qu'utilise Nithard pour nous le présenter. Il s'étend lentement à la fiction, mais il faut plus de deux siècles pour qu'il s'impose dans l'œuvre majeure qu'est la *Chanson de Roland*. D'autres siècles s'écouleront avant qu'on s'enhardisse à l'employer dans des actes administratifs. Si, dans la présentation de sa diffusion géographique Henriette Walter part de la Savoie, c'est que le comte Amédée VI décide d'adopter le français comme langue officielle, près de deux siècles avant que François 1<sup>er</sup> en fasse autant, en France, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539. Il va sans dire que le bon peuple continuera jusqu'à nos jours à utiliser des parlers locaux.

Ces parlers, dans la mesure où ils sont d'origine romane, sont, aujourd'hui, en voie de disparition et remplacés par la langue nationale sous des formes qui ont été influencées par les habitudes locales. Leurs caractéristiques retiennent l'attention de l'auteur. On ne peut, en effet, exclure qu'ils finissent par influencer, dans une certaine mesure, la norme de la langue, comme on l'a signalé ci-dessus à propos du sort du a.

Ce panorama de l'expansion du français comporte naturellement celle qui va atteindre, avec la colonisation, d'autres régions du globe. Elle commence avec Jacques Cartier à une date qui coïncide à peu près avec celle de l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Elle s'étend hors de France, en Belgique, en Suisse et, plus difficilement, dans le Val d'Aoste, c'est-à-dire dans les domaines de la langue d'oïl et du franco-provençal. Au-delà de la frontière, on relève des entorses à la norme parisienne, dans la numération notamment, et, plus récemment, dans l'extension des formes féminines de profession. Mais la mondialisation qui se manifeste aujourd'hui freinerait sans doute les tendances centrifuges, et les innovations que l'on relève hors de France n'ont guère de chance de s'y implanter. Le creuset parisien ne peut finalement imposer que des formes qui ont l'appui de l'ensemble de l'Hexagone : un Savoyard, votre serviteur, a éliminé ses *septante* et *nonante* à la minute où il a pénétré dans la classe de mathématiques au lycée qui porte aujourd'hui le nom de Vaugelas.

André Martinet  
Linguiste

Préface de « le français d'ici, de là, de là-bas »  
Henriette Walter, coll poche, Lattès éditeur, Paris 1998,  
480 pages

## DOCUMENT 2

## Une centaine de mots nouveaux dans Le Petit Larousse 2006

AFP (Mis en ligne le 23/06/2005) Johanna de Tessieres

Reflète de l'époque, le dictionnaire Petit Larousse 2006, présenté jeudi à Paris, comprend une centaine de mots nouveaux, venus parfois de Belgique, du Québec ou d'origine anglo-saxonne, souvent liés aux nouvelles technologies, au bien-être et à l'environnement.

Le Petit Larousse illustré, dont la devise est : « instruire tout le monde sur toute chose », s'est vendu dans le monde à 57 millions d'exemplaires depuis sa création en 1905, selon l'éditeur.

La version 2006 comprend 15 millions de signes, 59.000 noms communs, 28.000 noms propres et 5.000 illustrations.

L'an passé, le dictionnaire du centenaire propo-

sait plus de 400 mots et sens nouveaux. Le millésime 2006 n'en comprend qu'une centaine : « il y a en effet eu l'an passé un gros renouvellement » de mots, a-t-on expliqué chez l'éditeur. Cette année, parmi les mots nouveaux, on trouve « blog » (site web), « bluetooth » (connexion sans fil), « coming out » (révélation de son homosexualité), « cybercriminalité », « docu-fiction », échelle « ines » (mesure de gravité d'un accident nucléaire), « écocitoyenneté », « grunge » (style négligé), « jet-ski », « pesto » (sauce italienne), « téléopérateur », « ti-punch », « toc » ou « t.o.c » (trouble obsessionnel compulsif), « victimisation » etc.

Comme sens nouveaux, l'ouvrage propose « féroce » (préparation de cuisine antillaise), « grave » (stupide), « majuscule » (considérable), « mortel » (génial) ou « oméga » (famille d'acides gras). Parmi les locutions et expressions nouvelles, figurent « ascenseur » (social), « bilan » (de compétences), « discrimination » (positive), « éthique » (pour un fonds), « habiller » (quelqu'un pour l'hiver), « méditerranéen » (régime), « mode » (opérateur), « parachute » (doré), « réchauffement » (global), « tranche » (nucléaire) ou « voyou » (pour un Etat).

Des personnalités étrangères comme Benoit XVI, Condoleezza Rice ou Madonna entrent dans l'ouvrage.

La francophonie n'est pas oubliée: la Belgique apporte notamment « babelutte » (sucre d'orge) ou

« paletot » (pardessus), le Québec « calotte » (casquette), « grignotine » (amuse-gueule), ou « jambette » (croc-en-jambe) et la Suisse « bedoume » (femme stupide), « bérot » (petit chariot à deux roues), « glinglin » (auriculaire) ou « patrigot » (boue).

En outre, un cahier spécial offre une sélection de mots de la francophonie illustrée par des dessinateurs comme Moebius, Pétillon, Schuiten ou Zep. Cette 101<sup>ème</sup> édition comprend un second cahier illustré (« La terre, une planète vivante ») : il s'agit d'un état des lieux de la planète et d'une recension des grands défis environnementaux.

Tiré à un million d'exemplaires, le dictionnaire, qui existe aussi en version multimédia, grand format et compact, sera vendu dès le 7 juillet. Il connaîtra, comme chaque année, deux « pics » de vente : la rentrée scolaire et la semaine de Noël.

## DOCUMENT 3

## Le Petit Robert et le Larousse dévoilent les innovations pour 2006

*Canadian Press (Thursday, June 23, 2005)*

**PARIS (AP) – Une centaine de nouveaux mots ont été intégrés aux éditions 2006 des dictionnaires Larousse et Robert aux côtés de personnalités telles que Luc Besson, Amélie Nothomb, Renaud et Daniel Pennac.**

Les mots empruntés aux discours politiques n'ont pas été oubliés. L'intercommunalité, la relocalisation, le déremboursement, le retard de croissance, l'écocitoyenneté, le réchauffement global, la victimisation, le mal-logement, le viol en réunion et le plaider-coupable sont de nouvelles réalités définies dans les dictionnaires.

Du côté des nouvelles technologies, on note l'anticopie, l'antipub, le blog, la DVD Cam, la téléboutique pour Le Robert, le Bluetooth, la cybercriminalité pour le Larousse. Dans le domaine du sport, figurent accrobranche, snowpark pour le Robert, le jetski pour Le Larousse. Les arts culinaires ne sont pas oubliés avec le pesto,

le samoussa, le panettone dans le Larousse et les plus rustiques pancetta et picodon dans le Robert.

Côté musique, le Larousse 2006 définit l'électrofunk et le grunge (onze ans après la mort de Kurt Cobain) et intègre des mots « branchés », et souvent anglais.

Enfin, du côté des noms propres, le Larousse a intégré Condoleezza Rice, Nicolas Sarkozy, Benoît XVI, le leader palestinien Mahmoud Abas. Plus people, Madonna, Luc Besson, Tom Hanks, Stephen Frears et Nathalie Baye se voient consacrés une bio dans le Larousse, tout comme l'auteur Amélie Nothomb dans le « Robert des noms propres ».

Le Robert a intégré le caricaturiste Plantu, les cinéastes Michael Moore et Claude Lanzmann, le metteur en scène Jérôme Deschamps et les historiens Serge Klarsfeld et Robert Paxton.

© La Presse Canadienne 2005

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES













